



Saisie bancaire RSI par huissier

Par **kaklyne**, le **09/10/2015** à **18:16**

Bonjour, je suis passer au tribunal pour une dette RSI j'ai eu un arrangement pour verser mensuellement un montant de 100 €. il s'avère que j'ai oublié un versement, sans être avertie par courrier de l'étude huissier, mon compte a était bloquer avec un somme supérieur à ma dette initiale et je ne peux pas utiliser l'argent qui reste sur ce compte, je souhaiterais faire une opposition est-ce que j'ai le droit et comment je dois mi prendre, je vous remercie de l'aide que vous pourrez m'apporter cordialement.